

Département de la Mayenne Arrondissement de Laval Commune de BEAULIEU-SUR-OUDON

N°2022-042

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 3 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi 3 mai à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 28/04/2022 Date d'affichage 28/04/2022

Nombre de conseillers : 12 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 12

Procurations: 1

<u>Etaient présents</u>: Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT (arrivée à 21h35), Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER (arrivé à 20h57).

<u>Était absent excusé</u> : Monsieur Julien MOREAU a donné son pouvoir à Madame Véronique BOISARD.

Formant la majorité des membres en exercice, Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

TARIF LOCATION DE CHAISES

Présentation de la décision

La commune possède des anciennes chaises de la salle des fêtes qui sont actuellement louées dans l'état de temps en temps au prix de 0,20 centimes par chaise.

Ces chaises sont à venir chercher sur place et à ramener le lundi matin, en présence de l'agent technique de la commune.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter le tarif à 0,60 € par chaise.

Madame Alexandra FOUCAULT n'était pas présente lors du vote de cette délibération.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : Pour : 11 voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-OUDON, le 11 mai 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER